

# SOMMAIRE

| Le Mot du Maire  | 2     |
|--|-------|
| La Vie Municipale  |       |
| Lotissement du Pré Bourreau - Nuisances                                  | 3     |
| Fondation du Patrimoine et Eglise St Junien                              |       |
| Finances - Mot à mot - Voisin'ages                                       |       |
| Ambassadrice de l'énergie  |       |
| Point info bois - Encourager les plantations de Chênes                   |       |
| La Piscine intercommunautaire - Tarifs                                   |       |
| La Vie de la M.C.J.  |       |
|  | 10-11 |
| La Vie de nos entreprises  |       |
| Le Clovis  |       |
| L'Oasis et le Cabanon  | 13    |
| La Vie Culturelle  |       |
| Nuits Romanes - Il était une fois en Poitou-Charentes                    |       |
| Calendrier des manifestations 2013                                       | 15    |
| La Vie Scolaire  |       |
| L' Ecole Maternelle  |       |
| L' Ecole Elémentaire   |       |
| Le Collège Anne Frank  | 18    |
| La Vie Associative   |       |
| La SEP   |       |
| La SEP - base de loisirs   |       |
| Club détente et création - Gym volontaire                                |       |
| Comité des fêtes - Association la Pêche                                  |       |
| Osez sauzé - Don du sang - FNATH - Compagnie de la Tour                  |       |
| Les Jeunes Sauzéens - ASTM Collecte de papiers - Jeunes Sapeurs-Pompiers |       |
| L'ANACR  |       |
| Les Médailles militaires   | 27    |
| Memento  |       |
| Feu d'artifice 2013  | 28    |

# Le Mot du Maire

On pourrait penser que le Président préside et propose, que le Gouvernement gouverne et agisse, que les Préfets veillent à l'application des lois, et que les Maires administrent leurs communes !... Il n'en est rien.

Ce sont ces obscurs et inamovibles fonctionnaires, du cabinet ministériel au dernier des subalternes qui décident et appliquent leur propre interprétation des lois.

Mais, dès lors qu'une remarque argumentée juridiquement leur est opposée, les deux forces de l'administration que sont l'inertie et l'absence de réponse, sont mises en œuvre.

Ajoutez à cela les rancunes et le favoritisme de certains élus locaux, privilégiant le sectarisme politique à l'efficacité économique et vous obtenez une France qui ne bouge plus, pire même, qui régresse et s'enfonce dans la paupérisation.

Devant cette arrogance de l'administration, cette mise sous tutelle des forces vives, la tendance serait à baisser les bras, laisser le fatalisme s'installer, se replier chacun sur soi et attendre des jours meilleurs.

#### Ce n'est pas le choix de votre municipalité

Depuis cinq ans, nous investissons chaque année, environ un million d'euros pour améliorer les services et l'attractivité de notre commune.

Malgré le retard pris "grâce" à ces obscurs fonctionnaires, nous devrions voir avancer cette année l'aménagement du centre bourg et des entrées de ville.

Les travaux de restauration de l'église de Vaussais avancent au rythme prévu, certaines rues vont être refaites et un square aménagé rue Treille Bourgeault.

La zone d'activités "Plaine de Limage" sera entièrement réhabilitée (trottoirs, éclairage public, accessibilité...) et l'extension du lotissement du Pré-Bourreau prête à accueillir de nouveaux sauzéens.

La réhabilitation du site des ateliers communaux sera achevée et un ascenseur permettra l'accès pour tous à la salle de spectacle de la mairie.

Pour ce qui est de la voirie, un accord avec le Conseil Général devrait se concrétiser cette année, avec une redistribution des voies départementales dans le bourg et une remise en état de la rue Ponchatain et de la rue du Baron.

La Communauté de communes quant à elle, se pencherait cette année sur ses équipements sauzéens, avec la réhabilitation du gymnase, la construction d'un atelier relais (attendu depuis près de quatre ans) et l'étude du réaménagement de l'ancienne caserne des pompiers en pôle assainissement et déchets, afin d'utiliser au mieux ce bâtiment dès que le nouveau centre d'incendie et de secours sera terminé, c'est-à-dire début 2014.

Sans rentrer dans une liste exhaustive des investissements programmés pour cette année, et sans augmentation des taxes depuis 2008, cette énumération démontre notre volonté d'avancer et de donner à notre commune toute sa place dans une ruralité menacée!

Le maire Michel Eprinchard

# Lotissement du Pré Bourreau



# Nuisances Sachez quand tondre votre pelouse sans gêner vos voisins.

Le bruit : respectez l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2007 réglementant les horaires de jardinage, tonte, bricolage.

• Art 3 : Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

Jours ouvrables : de 8 h00 à 12 h00 et de 14 h00 à 19 h00 - Samedi : de 9 h00 à 12 h00 et de 15 h00 à 19 h00 Les dimanches et jours fériés : de 10 h00 à 12 h00.

**Feux de jardin :** arrêté préfectoral du 29 juin 2010 "l'incinération des déchets ménagers ou assimilés (déchets verts) est interdite en plein air de même que dans les incinérateurs individuels" Dérogations possibles du 1<sup>er</sup> octobre et 31 mai sous réserve de respecter une distance minimale de 50m de toute construction par vent favorable et déclaration de mise à feu en mairie.

# Fondation du Patrimoine - Eglise St Junien

#### **DESCRIPTIF**

L'église Saint-Junien de Vaussais fut construite à la fin du Xe siècle et au début du XIe siècle. Elle dépendait dès 1013 du chapitre de la Cathédrale Saint-Etienne de Limoges jusqu'en 1790. Son vocable évoque la même région. De l'époque romane ne subsiste que le chœur et le transept surmonté à la croisée d'un clocher roman.

Un même chevet plat englobe l'abside et les absidioles du sanctuaire roman précédées chacune d'un long chœur et reliées entre elles de chaque côté par deux arcatures en arc brisé. Les piliers sont formés de quatre demi-colonnes soudées entre elles et surmontées de lourds chapiteaux à feuillages. Le carré du transept est couvert d'une coupole octogonale percée d'un oculus central, reposant sur des pendentifs triangulaires plats de type limousin. Les bras du transept sont voutés de berceau brisé comme les trois vaisseaux que forme le chœur alors que les absidioles comportent des voûtes en cul de four. Les trois baies du chevet correspondent au triple sanctuaire ; de même forme et dimension, elles sont accostées de colonnettes à chapiteaux.

La nef romane fut incendiée lors des guerres de religion et celle que l'on voit aujourd'hui est une reconstruction datée de 1686 comme le précise une plaque dans le chœur. Comportant un vaisseau unique, elle est simplement charpentée et couverte de deux pans en tuile creuse. Elle est éclairée à l'ouest par une grande baie et au sud par deux petites baies étroites. Ses dispositions extérieures rappellent la petite église de Marigny. On pénètre





dans l'édifice par deux portes latérales sud, l'une dans la nef et l'autre dans le bras sud du transept.

#### **NATURE DES TRAVAUX**

Le présent programme d'opération fait suite à un devis de travaux de restauration intérieure déposé par M. Bonnard. De ce devis de 1983, seule la restauration du bras sud du transept a été réalisée. Nous proposons donc ici la suite et l'achèvement des travaux de restauration intérieure de l'église en réactualisant le devis de notre prédécesseur et en le complétant par des travaux dans la nef et la restauration de l'ensemble des vitraux.

Les maçonneries intérieures du chœur, protégées aujourd'hui par la couverture en lauze restituée en 1979, ont soufferts d'infiltrations d'eau de pluie. Les dégradations sont apparentes en de nombreux endroits. De plus à la suite de l'incendie qui affecta l'édifice pendant les guerre de religion, le chœur fut certainement touché ce qui expliquerait les enduits très épais que l'on trouve sur ces murs ainsi que les reprises en plâtre sur bois de bandeau et corniches intérieurs.

#### **PARTENAIRES**

Marie-Pierre NIGUES, Architecte du Patrimoine 43 rue du Parvis Saint-Hilaire 79000 NIORT

Tél.: 05 49 33 26 47 Fax: 05 49 25 72 38

E-mail: nigue.architecte@wanadoo.fr

#### **BON DE SOUSCRIPTION**

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église Saint-Junien, commune Sauzé-Vaussais. (Chèque à l'ordre de "Fondation du Patrimoine - Eglise Saint-Junien, Sauzé-Vaussais") et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de .....€ et je bénéficie d'une économie d'impôt. Vous recevrez un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt. Pour les particuliers, le don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
- ou de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50.000 €.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre :

- de l'Impôt sur le revenu
- ou de l'Impôt sur la Fortune

Pour les entreprises, déduction de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires.

| NOM ou SC | CIETE  |
|-----------|--|
|           |  |
|           | Ville  |
|           | VIIIC.   |
| L 111a11  | Courage à reproduct à . Fondation du Patrimoine & Délégation du Poiteu Charactee & This rue Johaseles 96000 Poitiges |

#### **Finances**

| FONCT                                   | IONNEM     | 1ENT         |              |
|---|------------|--------------|--------------|
|   | %          | DÉPENSES (€) | RECETTES (€) |
| Achats (eau,electricité, fournitures)   | 18,31%     | 243 979,77   |              |
| Services extérieurs                     | 14,22%     | 189 546,97   |              |
| Autres services (fêtes, bulletin, tél.) | 4,07%      | 54 230,18    |              |
| Impôts et taxes                         | 1,68%      | 22 432,50    |              |
| Personnel extérieur                     | 2,10%      | 27 999,39    |              |
| Taxes sur rémunérations                 | 0,60%      | 7 948,32     |              |
| Salaires bruts et charges               | 43,86%     | 584 429,97   |              |
| Dépenses imprévues                      | -          | -            |              |
| Dot aux amortissements                  | 3,46%      | 46 113,17    |              |
| Autres (indemnités, SDIS, Subv)         | 10,49%     | 139 837,11   |              |
| Int sur emprunts                        | 0,86%      | 11 478,92    |              |
| Divers charges exceptionnelles          | 0,34%      | 4 571,00     |              |
| Résultat cumulé antérieur               | 1,25%      |              | 21 731,40    |
| Pdts des services                       | 6,27%      |              | 109 286,68   |
| Travaux régie                           | -          |              | -            |
| Impôts et Taxes                         | 55,81%     |              | 972 223,28   |
| Dotations et subv.                      | 28,36%     |              | 494 016,89   |
| Revenus des immeubles                   | 8,12%      |              | 141 481,86   |
| Produits financiers                     | 0,00%      |              | 6,21         |
| Produits exceptionnels                  | 0,19%      |              | 3 366,33     |
|   | TOTAUX     | 1 332 567,30 | 1 742 112,65 |
| Soit un résult                          | at 2012 de |              | 409 545,35   |
|   |            |              | 23,51%       |

| VOTE DES TAUX D'         | IMPOSITION 2013 |
|--------------------------|-----------------|
| Taxe d'habitation        | 17,93 %         |
| Taxe foncière (bâti)     | 15,13 %         |
| Taxe foncière (non bâti) | 43,19 %         |
| CFE                      | 14,71 %         |

| INVESTISS                          | EMENT         |              |
|------------------------------------|---------------|--------------|
|                                    | DÉPENSES (€)  | RECETTES (€) |
| Déficit antérieur reporté          | DEI ENGES (e) | RECEITES (e) |
| Dépenses imprévues                 |               |              |
| Vir. Section fonctionnement        |               |              |
| EXCEDENT FONCTIONNEMENT            |               |              |
| Amortissements                     |               |              |
| Capital des emprunts               | 74 196,31     |              |
| Etudes Plu                         | 32 906,11     |              |
| Caserne et divers                  | 25 930,44     |              |
| Concessions                        |               |              |
| Subvention façades                 |               |              |
| Terrains divers                    | 740,47        |              |
| Terrains plantations               | -             |              |
| Place, square et camping           |               |              |
| Toiture mairie et ascenceur        |               |              |
| Immeuble de rapport                |               |              |
| Immeubles grande rue               | 109 286,01    |              |
| Voiries                            | 19 531,88     |              |
| Electrification                    | 6 206,94      |              |
| Autres réseaux (RAR)               | 1 247,00      |              |
| Matériels et outillage             | 24 204,97     |              |
| Autres ins. Mat bureau             | 89 659,92     |              |
| Immo en cours                      | -             |              |
| Autres immo fi                     | -             |              |
| Défense incendie                   |               |              |
| éclairage public                   |               |              |
| Lotissement Pré bourreau           | 31 771,92     |              |
| Eglise de Vaussais                 | 129 898,05    |              |
| Eglise de Vaussais                 |               | 39 831,25    |
| Amén. ZAC Plaine de Limages        |               |              |
| Local caritatif                    | 15 421,98     |              |
| Local caritatif                    |               | 62 863,99    |
| Amortissements                     |               | 42 245,42    |
| Camping                            |               | 9 618,50     |
| Subvention accessibilité mairie    |               |              |
| Emprunt                            |               | 301 590,00   |
| Subvention chaufferie, plu, mairie |               | 35 895,40    |
| Dépôt et cautionnement             |               |              |
| Pénalités renégociation            |               | 3 867,75     |
| FCTVA                              |               | 61 470,97    |
| TLE                                |               | 17 575,00    |
| Excédent fonctionnement CA         |               | 213 157,18   |
| Dépenses imprévues                 |               |              |
| TOTAUX                             | 561 002,00    | 788 115,46   |
| Soit un résultat 2012 de           |               | 227 113,46   |
|                                    |               | 28,82%       |
|                                    |               | -,           |

# Mot à Mot / Voisin'Ages

#### **MOT A MOT**

#### BENEVOLE et APPRENANT : contactez la Mairie !

Créée en 2001, l'Association MOT A MOT a pour objet de permettre à toute personne âgée de 16 à 60 ans, ne maîtrisant pas la lecture et l'écriture de la langue française ou le calcul, d'acquérir les savoirs de base :

• Expression orale et écrite, Calcul, Repère dans le temps et dans l'espace, Gestion de la vie quotidienne, Informations culturelles... Ceci dans le but, de favoriser son autonomie et son développement personnel et/ou socioprofessionnel. Rejoignez l'Association qui mène son action sur les territoires Pays Mellois et Pays Haut Val de Sèvre:

12bis, rue Saint-Pierre - 79500 MELLE Tél. : 05 49 29 07 93 E-mail : MOT.A.MOT@wanadoo.fr



ETRE FORMATEUR BENEVOLE sur SAUZÉ-VAUSSAIS permettrait à l'Association d'accueillir les personnes du canton de Sauzé sur place.

#### QU'EST-CE que "VOISIN'AGES"?

Je me sens seul(e), je souhaite recevoir la visite d'un bénévole. Une personne peut venir à mon domicile, de temps en temps, partager :

- Des moments de discussion, promenade, jeux, activité manuelle.
- Un livre qu'elle m'apporte.

J'ai du temps disponible pour les autres, je souhaite rendre visite à une personne qui se sent seule. Je vais, à titre bénévole, chez une personne isolée, passer un moment convivial. Je suis soutenu(e) et accompagné(e) par un référent professionnel :

Le CLIC du Pays Mellois Place de la Poste à MELLE 79500 - Tél. : 05 49 29 79 79 E-mail : clicdupaysmellois@gmail.com

BENEVOLE n'hésitez pas à contacter la mairie pour concrétiser cette action sur le canton de SAUZÉ.



# Les Ambassadrices de l'Energie du Pays Mellois

Afin de contribuer à son niveau à la lutte contre le réchauffement climatique, le Syndicat Mixte du Pays Mellois a répondu en 2007 à la sollicitation conjointe de l'ADEME et de la Région Poitou-Charentes portant sur la mise en place par les territoires de programmes d'actions climat-énergie. Aussi, depuis 2008 le pays Mellois conduit un Contrat Local d'Initiatives Climat (*CLIC*) aux côtés de 4 autres territoires de Poitou-Charentes. Le CLIC mellois poursuit 3 objectifs majeurs : l'efficacité énergétique, la réduction des gaz à effet de serre (*GES*) et l'adaptation au changement climatique.

#### UN CONSTAT DE DÉPART

En Pays Mellois 70 % des consommations énergétiques et 71 % des émissions de GES proviennent des secteurs transports et résidentiels. 63% des logements sont antérieurs à 1975 et représentent 68,8% des consommations énergétiques du secteur.

Une enquête réalisée en 2008 sur le Pays Mellois nous révèle que 80% des habitants utilisent majoritairement leur voiture personnelle. Les revenus y sont inférieurs aux moyennes régionales et nationales. Il a été également constaté que les habitants se déplaçaient difficilement vers les permanences de l'Espace Info Energie (EIE) sur le Pays Mellois (où un conseiller info énergie de l'ADIL renseigne gratuitement les habitants sur les économies énergétiques possibles notamment dans l'habitat et les possibilités d'aides financières à l'occasion de travaux de rénovation ou de nouvelle construction) et vers les autres organismes de conseil.

#### LE PROJET POLITIQUE DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS MELLOIS

Le Syndicat Mixte du Pays Mellois souhaite accompagner les habitants dans leur réflexion liée aux questions énergétiques, et souhaite inciter à une démarche volontaire visant la réduction de leur consommation d'énergie. Pour cela, une action de sensibilisation et d'information sur les questions d'énergie est engagée au domicile des habitants du Pays Mellois par les ambassadeurs de l'énergie du Pays Mellois. Sompt et Tillou ont été les premières communes volontaires, suivies actuellement par Lezay et Sauzé-Vaussais. A l'automne prochain les habitants d'Ensigné et de Prailles bénéficieront des conseils des ambassadeurs de l'énergie.

Cette phase est la première étape du plan d'action en trois temps du Pays Mellois. Elle doit donc enclencher l'action de conseils et d'aides au montage de dossiers de réhabilitation ou de construction assurée par l'EIE au plus près des habitants (c'est à dire dans les mairies des communes concernées) et par les autres organismes de conseils. La troisième étape étant la phase de réalisation des travaux.

Il s'agit d'une initiative unique en France métropolitaine qui agit sur les trois piliers du développement durable : l'environnement avec la réduction des gaz à effet de serre, le social avec la diminution des foyers en situation de précarité énergétique, l'économique avec la phase travaux réalisés par des entreprises locales et par conséquence la diminution des charges énergétiques pour les habitants.

#### **DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

- s'engager dans une démarche de sobriété énergétique
- réduire ses émissions de gaz à effet de serre et développer les

énergies renouvelables

- s'adapter au changement climatique
- aider les ménages à faire des économies financières sur leurs factures énergétiques
- améliorer le confort de l'habitat

Des objectifs opérationnels :

- faire adopter des gestes d'économie d'énergie au quotidien
- inciter aux travaux d'isolation des bâtiments
- améliorer le confort de l'habitat
- faciliter l'utilisation des énergies renouvelables
- guider sur l'acquisition d'appareils domestiques moins énergivores lors de leurs renouvellements
- adapter ses modes de déplacements en fonction des possibilités d'écomobilité disponibles

#### **UNE ACTION PARTENARIALE**

Pour mener à bien le déploiement de cette action, le Syndicat Mixte du Pays Mellois a mis en place un comité de pilotage rassemblant l'Etat (ADEME, DDT, ANAH), les collectivités partenaires (Conseil Régional de Poitou-Charentes, Conseil Général des Deux-Sèvres, les communautés de communes du pays) et les organismes de conseils (ADIL, PACT79, CRER). Son rôle est de contribuer à la consolidation de la démarche, d'apporter des avis sur les éléments techniques soumis à son analyse. La validation finale de ces différents éléments est de la responsabilité du maître d'œuvre de l'opération, à savoir le Syndicat Mixte du Pays Mellois.

#### LE DISPOSITIF AMBASSADEURS DE L'ÉNERGIE DÉPLOYÉ SUR LE PAYS MELLOIS

Les élus du Syndicat Mixte du Pays Mellois ont décidé de la mise en place, sur les communes volontaires, d'un dispositif appelé « les Ambassadeurs de l'Energie du Pays Mellois », piloté par le chargé de mission Plan Initiatives Climat du Pays Mellois.

Les ambassadeurs de l'énergie vont au contact des habitants, « directement chez eux », afin de les sensibiliser, de répondre à leur attentes pas toujours exprimées, de les conseiller et de les orienter vers les structures adéquates. C'est une action basée sur le volontariat des habitants.

A cette occasion, les ambassadeurs de l'énergie peuvent être amenés à identifier des foyers en situation de précarité énergétique, c'est à dire des foyers où les charges liées à l'énergie dépassent 10 % des revenus des occupants.

# Les Ambassadrices de l'Energie du Pays Mellois

#### LE DÉROULÉ DE L'ACTION SUR LA COMMUNE DE SAUZÉ-VAUSSAIS

Lors d'un conseil syndical du Syndicat Mixte du Pays Mellois en mars 2013, Monsieur Michel Eprinchard maire de Sauzé-Vaussais, s'est porté volontaire pour que la commune bénéficie de l'action des ambassadeurs de l'énergie du Pays Mellois. Sa demande ayant été acceptée par le bureau du Pays Mellois, l'action a pu s'engager à partir de fin avril.

- la démarche a été présentée aux membres du conseil municipal le 22 avril
- une première information de l'ensemble de la population via des articles dans les journaux, un courrier d'information sur la démarche et invitation à la réunion publique déposée dans les boites aux lettres des habitants
- une réunion publique de présentation de l'action sur la commune s'est déroulée le 3 mai dernier
- les premières rencontres au domicile des

habitants, par un porte à porte systématique, ont pu commencer dès le lendemain de cette réunion publique.

En s'appuyant sur un questionnaire "fil conducteur" de cet échange avec les habitants du foyer, différents aspects sont abordés :

- sensibilisation aux questions énergétiques dans l'habitat et les déplacements
- informations globales sur les aides financières existantes, sur les éco-gestes et sur les organismes conseils à leur disposition sur le territoire
- prises de rendez-vous avec l'EIE pour les personnes désirant réaliser des travaux de rénovation

Une seconde rencontre avec les habitants s'effectuera en fin d'opération, c'est à dire vers la mi-août : évaluation à partir d'un échantillon représentatif des personnes rencontrées (changements opérés, démarches engagées, questions soulevées...)

Une réunion publique de restitution des résultats de cette opération et des suites à lui donner sur la commune de Sauzé-Vaussais sera organisée début septembre.



Les 2 ambassadrices de l'énergie du Pays Mellois qui rencontrent actuellement les habitants de Sauzé-Vaussais,

Christine BOUHET et Aline SUIRE,
peuvent être contactées au 07 86 27 12 64.











# "Point Infos Bois" de Montalembert

#### Un affichage spécifique pour diffuser vos annonces.

Vous êtes propriétaires ou utilisateurs de bois sur les Communes de Montalembert, Sauzé-Vaussais ou Limalonges.

Vous souhaitez:

- vendre ou acheter du bois sur pied ou abattu
- vendre du bois sur pied à des entreprises
- vendre ou acheter des parcelles.

L'Association pour la Promotion des Initiatives Cantonales (A.S.P.I.C.) se charge de rédiger et d'apposer votre annonce.

Contact: 05 49 07 74 46 - Service gratuit.

ASPIC - Maison de la Forêt 11 chemin des Chasseurs 79190 Montalembert







# Encourager les replantations en chêne



Sur les communes de Sauzé-Vaussais, Limalonges et Montalembert

La Commune de Sauzé porte à connaissance qu'une action va être menée sur son territoire et les communes limitrophes de Limalonges et Montalembert afin de mettre en place une animation visant à encourager les replantations en chêne sur ces secteurs.

L'action concernerait prioritairement les propriétaires qui ont exploité du taillis dans l'année. Ceux-ci pourraient recevoir, à leur demande, des plants de chêne avec des protections gibier pour enrichir leur peuplement, moyennant une participation forfaitaire. Un cahier des charges est en cours d'élaboration.

UNE INVITATION DES PROPRIETAIRES A RESERVER DES PLANTS S'EFFECTUERA PAR VOIE D'AFFICHAGE en septembre-octobre 2013.

# La Piscine intercommunautaire de Sauzé-Vaussais

Située à proximité du site touristique du Puy d'Anché comprenant un village vacances, un camping, des courts de tennis et un parcours acrobatique en hauteur, la piscine de Sauzé-Vaussais vous accueille dans un havre de verdure du mois de juin au mois d'août pour goûter aux plaisirs de l'eau dans un équipement composé d'un bassin sportif de 25 m x 12,5 m (profondeurs comprises entre 1,30 m et 4 m) et d'un bassin d'apprentissage de 12,5 m x 5m (profondeurs comprises entre 0,80 m et 1,10 m) et participer aux différentes animations proposées.

Téléphone piscine de Sauzé-Vaussais : 05 49 07 64 97

Nocturnes:

les vendredis 12 et 26 juillet : 20h- 22h Les jeudis 8 et 22 août : 20h- 22h Horaires spéciales:
dimanche 14 juillet 2013:
10h30-12h15 / 15h-19h
jeudi 15 août 2013:
Piscine fermée.



|          | AQUA'MELLE – P   | iscine du l | Pays Melloi  | is  | Toutes I                                   | les piscine     | s            |       |
|----------|--|-------------|--------------|---|--|-----------------|--------------|-------|
|          | Activités  | Non         | nbre de séan | ce(s)   | Catégories d'usagers                       | No              | mbre d'entré | e(s)  |
|          | Activites  | 1           | 5            | 10  | categories a usagers                       | 1               | 10           | 20    |
| ( Ар     | AQUA'BASE<br>prentissage natation)   | 8,25        | 37,10        | 65,90   | Enfant de 3 à 17 ans                       | 1,85            | 15,75        | 25,95 |
| _        | Individuel   | 8,25        | 37,10        | 65,90   | 3 enfants et plus                          | 1,35            | 11,00        | 18,1  |
| AQUA'GYM | 18–25 ans, étudiant,<br>chômeur, handicapé   | 6,20        | 25,95        | 49,45   | Adultes                                    | 3,10            | 26,25        | 43,2  |
| ▼        | Retraité et couple   | 6,60        | 29,65        | 52,75   | Retraité et couple                         | 2,45            | 21,00        | 34,60 |
|          | Piso   | ines d'été  |              |   | 18–25 ans, étudiant,<br>chômeur, handicapé | 2,15            | 18,45        | 30,30 |
|          | Activités  |             |              | activités sont  | Association, centre de loisirs, visiteurs  | 1,55            | -            | -     |
| A        | proposées par les MNS à titre libéral,<br>en dehors des horaires réservés à la<br>baignade organisée par le SMP. Les |             |              | Les cartes d'abonnement pour la baignad<br>valables dans les cinq établissements expl | le, délivrées da                           | ns les piscines | de plein air |       |

#### Portage repas

La Communauté de Communes distribue des repas aux personnes âgées ou handicapées domiciliées sur le territoire.

| Année               | 2012 |
|---------------------|------|
| Nh de hénéficiaires | 63   |

Les repas sont préparés par le Foyer Logement Henri MINAULT de Sauzé-Vaussais pour deux ou trois jours. Les jours de livraison pour le secteur de Chef-Boutonne sont les mardis, jeudis et samedis. Pour celui de Sauzé-Vaussais, les livraisons sont les lundis, mercredis et vendredis. De plus, les repas sont livrés dans des mallettes isothermes permettant de transporter et de conserver les aliments en toute sécurité. La collectivité peut proposer des régimes (sans sels, diabétiques...) auxquels sont astreintes certaines personnes âgées sur présentation d'un certificat médical.

Tarifs et formules au 1er janvier 2013 :

| FORMULE       | TARIF (€) |
|---------------|-----------|
| Repas complet | 7,10      |
| Plat unique   | 5,00      |
| Potage        | 0,50      |
| Salade        | 0,50      |



# La Vie de la M.J.C.

## Maison Communale des Jeunes



# JARDIN PARTAGE SEP / FOYER H. NVNAULT / NCJ





Situé près de l'école primaire, ce jardin, a pour but premier de favoriser les échanges entre les générations. Il permet de créer une passerelle entre les trois structures d'accueil de la commune:

> La SEP, pour les enfants, La NCJ, pour les adolescents et Le Foyer logement H. Ninault, pour les seniors





Ce projet a vu le jour en Avril 2013 :

Une fois la parcelle nettoyée, les carrés préparés et la pompe de récupération d'eau pluviale installée, place a été faite aux semis et plantations : petits fruitiers, plantes vivaces, puis les légumes d'été.





Des temps dédiés à la création de décorations ont été instaurés, et chaque groupe se retrouve régulièrement pour voir l'avancée du jardin, donner un petit coup de binette ou bien arroser les plantes et légumes. Des temps de dégustations sont également prévus.

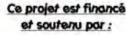


Ce projet nous permet d'aborder des notions telles la biodiversité et l'environnement, l'équilibre alimentaire, d'échanger autour de recettes de cuisine... Il est aussi un formidable vecteur d'échange de savoir faire et de banne humeur entre tous les participants.



taire et de bonne numeur entre rous les participants.

Chacun est le bienvenu pour découvrir le jardin, apporter ses conseils et expériences. N'hésitez pas à contacter l'une des 3 structures pour plus de renseignements











Partenariat du projet :

Services Techniques Nunicipaux Crocus Fleurs et Crocus Paysages



# La Vie de la M.J.C.

# Maison Communale des Jeunes



# La Vie de nos Entreprises

# Le Clovis - Hôtel-Restaurant

Tél.: 05 49 07 60 66 - Portable: 07 61 43 79 31

Fax: 09 81 34 60 66

restaurant.leclovis@wanadoo.fr - www.leclovis.fr 3 rue de la chevalonnerie - 79190 SAUZÉ-VAUSSAIS

#### Thierry et Sophie STENGEL

Thierry était militaire et Sophie, gérante d'un gîte-chambre d'hôtes à Bignac en Charentes. Forts de leurs expériences, ils ont décidé en avril 2008 de reprendre le Clovis. Leur clientèle est essentiellement composée de commerciaux, ouvriers et touristes de passage mais également de sauzéens. Très impliqués dans le vie locale en tant que membres actifs de l'Association Osez Sauzé, ils organisent en collaboration avec d'autres commerçants, un concours photos et un marché de Noël pour la fin de l'année.

#### La restauration

Cuisine traditionnelle, nouvelle carte.

#### **Ouverture**

De la 2<sup>ème</sup> semaine de juin à fin septembre :

Ouverture midi et le soir du lundi au samedi.

D'octobre à 1ère semaine de juin :

Ouverture midi seulement du lundi au samedi.

#### **Fermeture**

Le mercredi.



#### L'hôtel

3 chambres sans sdb (28,30 € la nuit).

1 chambre avec sdb (45 € la nuit).

Petit déjeuner et soirée étape.

Soirée étape : 42,30 € (ch. sans sdb)

Soirée étape : 46,30 € (ch. avec sdb)

#### Prochaine soirée Cabaret

avec le groupe **Too Much** le vendredi 19 juillet 2013. Sur réservation.



# La Vie de nos Entreprises

#### L'Oasis

Changement de propriétaire M. et M<sup>me</sup> Ott. Snack / Restauration rapide Pizza, Pat'Malin, Croque-monsieur 34 Grand rue - 79190 SAUZE VAUSSAIS E-mail: snack.oasis@hotmail.fr Portable: 06 25 16 55 18 Horaires d'ouverture:

Du mardi au vendredi de 11h30 à 14h30 Le samedi et dimanche : de 18h30 à 21h30



#### Le Cabanon

Plan d'eau du Bois Meunier 79190 SAUZÉ-VAUSSAIS

Ouverture au 1<sup>er</sup> juin 2013 Portable : 06 25 16 55 18

Moules marinières-frites : 9.90 € personne Les samedis et dimanches sur réservation. Tous les jours ; entrecôte, jambon braisé, pizza, menu enfant... Plaisirs sucrés ; crèpes, gaufres, glaces, boissons fraîches.

#### Horaires d'ouverture

Du mardi au dimanche de 11 h 30 à 21 h 30 En juin, juillet, août et septembre uniquement.



# La Vie Culturelle

#### **Nuits Romanes 2013**





Programme des Nuits Romanes du 2 Août 2013
Eglise "Saint-Junien de VAUSSAIS"
Village de Vaussais

Commune de SAUZÉ-VAUSSAIS à 21h
Concert classique avec

"Les 4 Saisons" d'Antonio Vivaldi
par l'Ensemble Instrumental "AMADEVS"
orchestre professionnel.

Spectacle Artistique Airs de Jeu avec
"la Compagnie au Fil du Vent"
mêlant art aérien des arts du cirque
à la musique sur un fil.
Mise en lumière artistique par
la Ronde des Jurons.
23h - Temps convivial
autour des produits locaux.



#### Il était une fois en Poitou-Charentes...

Revue de presse - Article Marie-France Eprinchard. Courrier de l'Ouest.

#### Sauzé-Vaussais

#### Un film poétique offert aux habitants

Vendredi, une soixantaine de personnes a assisté à la séance de cinéma offerte par la municipalité aux habitants de la commune, qui proposait le film = II était une fois en Poitou-Charentes ».

Le film « Il était une fois en Poitou-Charentes » est la vision poétique portõe sur la riature, l'environnement et le patrimoine des quatre departements qui composent cette région, perçue par trois frères niortals. Cest à la demande de l'adjointe au maire isabelle Bouchereau que cette séance a pu avoir lleu. Les spectateurs ont été enchanté de ce voyage insolite de 430 kilomètres dans les milleux naturels, depuis Anglessur-Anglin dans la vienne, jusqu'au phare des Baleines sur i'lle de Ré en passant par les fontaines de Vénérand, proches de Saintes, via le rucher école de l'oiselierle, à la Couronne (en Charente), avec un arrêt daris le Marais poitevin et à Niort. Les musiques d'ambiance réalisées les ont incités également au voyage et à la réflexion.

#### Il était une fois trois frères...

Sébastien Maye qui a effectué les prises de son et la musique était present pour expliquer le - pourquoi de ce premier long-métrage et répondre aux questions du public

Des trois frères, c'est Thomas qui e fait la réalisation et le montage du film, Emmanuel réalisant les effets Ce demier a aussi transformé Sébaslien en petit effe, nomme Aidaron.



sque d'ambiance entièrement élaborée par Sébastien Maye, Niortais de 36 ans

qui a guidé les speciateurs à travers les méandres de la région Poltou-Chatentes, avec en voix off Anne Guilbot

Nous avons mis un an à réaliser ce documentaire. Il nous a faitus quatre mois de tournage, mille heures de montage sans compter les heures passées à la composition de la musique. Cest natre tientième seance et mille six cents spectaleurs sont venus le voir.

tateurs sont venus le voir. «

R était une fois en Poitou Charentes » est une œuvre présentée surtout dans les écoles mais ce vendredit, ce sont pour la majorité des adultes qui se sont déplacés.



# La Vie Culturelle

# Programme des Manifestations Sauzéennes

Quelques modifications sont apportées par rapport aux années précédentes, les festivités de la journée du 14 juillet sont annulées, la foire annuelle aux melons est reportée à la journée du Vendredi 30 Août.

| armaene aax meior        | 15 656 16 | portee a la journee du vendredi 30 Aout.                            |                                     |                              |
|--------------------------|-----------|---|-------------------------------------|------------------------------|
| JUILLET                  | H.        | ANIMATION   | LIEU                                | ORGANISATEUR                 |
| DIMANCHE 7               | 9h30      | Fête des Peintres   | Manoir du Puy d'Anché               | Comité des Fêtes             |
| SAMEDI 13                | 22h00     | Feu d'Artifice - Bal Populaire Gratuit                              | Plan d'Eau Bois Meunier             | Commune                      |
|                          |           |   |                                     |                              |
| AOÛT                     |           |   |                                     |                              |
| VENDREDI 2               | 21h       | Soirée Nuits Romanes  | Eglise de Vaussais                  | Région Poitou-Charentes      |
| DIMANCHE 11              | -         | Foire à la brocante   | Bourg de Sauzé-Vaussais             | Comité des Fêtes             |
| VENDREDI 23              | 20h30     | Jeux Inter-Communes   | Pré de la Foire                     | Les Jeunes Sauzéens          |
| SAMEDI 24                | 20h30     | Jeux Inter-Communes   | Pré de la Foire                     | Les Jeunes Sauzéens          |
| DIMANCHE 25              | -         | Salon du Livre - Voitures collections<br>Expo Photos - Fête Foraine | Bourg - Pré de la Foire             | Osez Sauzé                   |
| VENDREDI 30              | -         | Foire annuelle - Fête foraine<br>Marché des Producteurs             | Bourg - Pré de la Foire             | Commune                      |
| SAMEDI 31                | 20h30     | Finale Jeux Inter communes - Feu d'artifice                         | Pré de la Foire                     | Les Jeunes Sauzéens          |
|                          |           |   |                                     |                              |
| SEPTEMBRE                |           |   |                                     |                              |
| DIMANCHE 8               | -         | Randonnée Pédestre  | RDV Grande Place Dessé - Limalonges | Les Randonneurs Sauzéens     |
| DIMANCHE 8               | -         | Loto  | Centre Socio-Culturel               | Club des Ainés               |
| MERCREDI 11              | 14h       | Randonnée Pédestre  | RDV Places des Halles               | Les Randonneurs Sauzéens     |
| DIMANCHE 15              | -         | Randonnée Pédestre - St Sauvant 10 kms (86)                         | RDV Places des Halles               | Les Randonneurs Sauzéens     |
| MERCREDI 18              | -         | Randonnée Pédestre - Mairé 8 kms                                    | RDV Places des Halles               | Les Randonneurs Sauzéens     |
| SAM. 21 & DIM. 22        | -         | Week-end en ville de Tours (37)                                     | -                                   | Les Randonneurs Sauzéens     |
| MERCREDI 25              | 14h       | Randonnée Pédestre  | RDV Places des Halles               | Les Randonneurs Sauzéens     |
| VENDREDI 27              | -         | Concert JC. Borelli   | Eglise de Sauzé-Vaussais            | Comité des Fêtes             |
| DIMANCHE 29              | 8h30      | Randonnée Pédestre - Archia 18 kms (17)                             | RDV Places des Halles               | Les Randonneurs Sauzéens     |
|                          |           |   |                                     |                              |
| OCTOBRE                  |           |   |                                     |                              |
| MERCREDI 2               | 14h       | Randonnée Pédestre  | RDV Places des Halles               | Les Randonneurs Sauzéens     |
| SAMEDI 5                 | 8h30      | Journée départementale - Niort                                      | RDV Places des Halles               | Les Randonneurs Sauzéens     |
| SAMEDI 5                 | 21h       | Soirée Paëlla   | Centre Socio-Culturel               | Amicale des Sapeurs Pompiers |
| DIMANCHE 13              | 9h        | Randonnée Moto  | Centre Socio-Culturel               | Moto Verte                   |
| DIMANCHE 20              | -         | Journée de la Résistance  | Place des Halles                    | A.N.A.C.R Commune            |
| DIMANCHE 27              | -         | Loto  | Centre Socio-Culturel               | A.S.P.P.P. SAUZÉ             |
| NOVELLER                 |           |   |                                     |                              |
| NOVEMBRE                 |           |   |                                     |                              |
| VENDREDI 1 <sup>er</sup> |           | Dîner Dansant   | Centre Socio-Culturel               | A.C.C.A.                     |
| JEUDI 14                 |           | Don de sang   | Centre Socio-Culturel               | Amicale des donneurs de sang |
| SAM. 17 & DIM. 18        | -         | Foire à la Gastronomie  | Centre Socio-Culturel               | Comité des Fêtes             |
| SAMEDI 23                | -         | Théâtre   | Salle de Cinéma                     | Cie de la Tour               |
| 240211                   |           |   |                                     |                              |
| DÉCEMBRE                 |           |   |                                     |                              |
| SAMEDI 7                 | -         | Téléthon/ Repas   | Centre Socio-Culturel               | Comité des Fêtes             |

# La Vie Scolaire

# L'année scolaire 2012/2013 s'achève!



Cette année, l'école maternelle a eu pour thème le loup. Il a laissé libre court à nos imaginations !

En lien avec ce projet, nous avons participé à un concours autour d'un auteur de littérature jeunesse organisé par la librairie des Halles de Niort. Nous n'avons rien gagné, mais l'important est de participer ! Si vous êtes intéressés, nos œuvres y sont affichées.

Tout au long de l'année, nous avons assisté à des spectacles, organisé des rencontres sportives avec les écoles de Mairé-Lévescault, Lezay et Limalonges. Tous les mardis matins, une classe de l'école maternelle se rend à la bibliothèque municipale. Nous sommes également allés à deux reprises au cinéma de Chef-Boutonne.

Jeudi 21 mars, les loups et personnages des contes traditionnels ont défilé dans les rues de Sauzé-Vaussais pour le carnaval. Puis nous sommes allés

rendre visite aux résidents du foyer logement. Pour conclure le thème du loup, nous sommes allés les 27 et 28 mai à Zoodyssée de Chizé. Les enfants de Moyenne et Grande section sont restés pour la nuit au gîte du Prioulet à Villiers-en Bois.

Cette sortie est rendue possible grâce au financement de l'association des parents d'élèves. Merci à eux!

La fête de fin d'année a eu lieu samedi 22 juin. Les enfants nés en 2010 et en 2011 peuvent être inscrits dès maintenant en mairie, puis à l'école.



# La Vie Scolaire

#### Ecole élémentaire de Sauzé-Vaussais

#### Mai 2013

Notre école compte actuellement 103 élèves répartis dans 4 classes.

Classe CP/CE1:

26 élèves, avec M<sup>me</sup> Myriam Tafforin.

Classe CE1/CE2:

26 élèves, avec M<sup>me</sup> Laurence Coué.

Classe CM1:

27 élèves, avec M. Bruno Coué, (M<sup>me</sup> Stéphanie Bernard le mardi).

Classe CM2:

24 élèves, avec M<sup>me</sup> Cathy Delage.

Cette année encore, de nombreuses actions ont été mises en place pour aider les élèves à acquérir les compétences attendues aux divers stades de la scolarité.

#### Continuité des apprentissages :

- Liaison GS et CP : l'enseignante de la classe CP/CE1 travaille avec sa collègue de l'école maternelle (MS/GS). Elles ont organisé des échanges hebdomadaires de groupes mixtes (GS/CP) sur les domaines d'activités EPS, arts visuels, mathématiques. Ces échanges permettent aux futurs élèves de CP de découvrir les locaux, personnels et activités pratiquées au CP.
- Liaison CM2 et collège: Les élèves de CM2 ont contribué à l'aménagement du jardin du collège, ils ont été invités à planter ou semer des végétaux avec l'aide de leurs camarades de 6ème. Ils ont de plus été accueillis sur une journée au collège pour une visite et divers ateliers. D'autre part, les classes CM1 et CM2 ont participé au cross du collège autour du plan d'eau de Sauzé.

# Découverte des musiques et danses traditionnelles poitevines :

Les enseignants ont préparé le projet avec des artistes intervenants, et ont proposé aux enfants le programme suivant :

• Concert de musiques poitevines, avec présentation des instruments : les enfants, répartis en deux groupes, ont assisté à une représentation du spectacle "les recycleurs de sons". Deux artistes (Emmanuel Ferjou et Tony Bailly) ont présenté aux enfants différents instruments et diverses musiques poitevines. Il y a eu aussi un moment de danses collectives pour chaque groupe.

- Cycle d'apprentissage de danses adaptées au niveau de chaque classe, avec l'aide de Mme Marie-Françoise Coffineau, intervenante spécialisée qui possède une longue expérience.
- Représentation devant un public lors de la fête de l'école.

# Les compétences de l'APER (sécurité routière), ont pu être travaillées grâce à deux actions :

- Mise en place du permis piéton dans la classe de CE1/CE2, proposé et organisé par le gendarme Audoux.
- Randonnées à vélos pour les élèves de CM2.

Les domaines sport et vivre ensemble ont été régulièrement enrichis par les rencontres USEP (*Union Sportive de l'Enseignement du premier degré*), entre classes d'écoles proches.

# Dans le domaine des sciences, plusieurs actions ont permis d'étayer les travaux des classes :

Journées culturelles de la Communauté de Communes : Cette année, le thème était l'électricité, et le lieu "Le Puy d'Anché"

sur la commune de Sauzé-Vaussais. Chaque classe a passé une journée sur le site entre le 3 et le 11 octobre. Les animations et expositions étaient de bonne qualité, et pour la plupart bien adaptées à l'âge des enfants. Ces journées ont permis aux enfants de réinvestir des notions étudiées en classe, et de réaliser ou voir des expériences difficiles à mener à l'école. Cela a constitué un temps fort et particulièrement enrichissant.

Sortie au CPIE de Lathus (sud Vienne): sur les rives de la Brame et de la Gartempe, les élèves de CM1 ont pu observer les caractéristiques d'une ripisylve, observer un moulin, et réaliser des expériences sur l'eau énergie.

Semaine sans pesticide : la Communauté de Communes a organisé divers ateliers ouverts aux écoles. Les classes CE1/CE2 et CM1 ont participé à des animations sur le jardinage, le compostage et l'eau.

Toutes ces actions et bien d'autres, toutes aussi enrichissantes, ont pu être proposées aux enfants grâce à la contribution de personnes, associations, collectivités, établissements scolaires...:

- Parents d'élèves.
- Association des parents d'élèves des écoles.
- Communauté de Commune du Cœur du Poitou.
- Municipalité de Sauzé-Vaussais.
- Collège de Sauzé-Vaussais.
- Ecoles de Sauzé-Vaussais (maternelle), Chef-Boutonne, Limalonges, Clussais la Pommeraie, Mairé l'Evescault, Lezay.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous ces partenaires.

Le directeur B. Coué

# La Vie Scolaire

# Collège Anne Frank



Au moment de refermer cette année scolaire et en pleins préparatifs de la rentrée 2013, je tiens à féliciter l'ensemble des élèves et leurs professeurs pour l'incroyable travail accompli tout au long de cette année.

Placées sous le signe la biodiversité, de nombreuses actions ont été conduites dans les classes en lien avec le jardin biologique mis en œuvre sous la conduite de madame Baud (professeur de SVT). Les élèves de 6ème ont ainsi pu se rendre

au château de Villandry (avril 2013), ils ont également pu s'exercer à l'art de la création de jardin à la française avec leur professeur de mathématiques, madame Magnier. Ce jardin inscrit dans le cadre des projets fédérateurs, soutenus par le conseil général des Deux Sèvres, a permis d'associer les écoles de Sauze Vaussais et Clussais la Pommeraie dans le cadre de la liaison école collège.



Soucieux de donner du sens à leurs apprentissages et de promouvoir l'ambition chez les jeunes,

de nombreux autres temps forts ont jalonné l'année scolaire 2012 -2013, comme par exemple : le cross du collège (oct 2012), Parole de lycéens (déc. 2012 - 3ème), la rencontre avec Ida Grispan (fév. 2013 - 3ème), la sensibilisation au don du sang (mars 2013 - 3ème),

Poitiers médiéval (avril 2013 – 5ème), la Deutschmobil (avril 2013 -  $5^{\text{ème}}$ ), le déplacement à Oradour / Glane (mai 2013 -  $3^{\text{ème}}$ ), la visite du marais poitevin (juin 2013 -  $5^{\text{ème}}$ ), sortie au théâtre ( $4^{\text{ème}}/3^{\text{ème}}$ ) et sans oublier le séjour en Espagne (Mars 2013 -  $4^{\text{ème}}$  et  $3^{\text{ème}}$ ) ...

Autant d'actions qui je l'espère permettront aux jeunes collégiens de construire un projet personnel dont ils pourront pleinement être acteurs.

Les interventions des services de gendarmerie, la formation aux premiers secours  $(4^{\grave{e}me})$  ou la passation de l'attestation scolaire de sécurité routière  $(5^{\grave{e}me} / 3^{\grave{e}me})$  contribuent également à notre volonté de former des citoyens responsables.

Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires qui, tout au long de l'année, ont donné de leur temps et ainsi permis que les projets voient le jour à savoir, les entreprises locales, la municipalité, les parents d'élèves et le FSE.

Permettez moi, au moment ou j'écris ces quelques lignes et pour conclure, d'avoir une pensée particulière pour les élèves de 3ème qui sont actuellement en pleine préparation du diplôme national du brevet. Je leur souhaite de réussir à cet examen qui sanctionne le sérieux dont ils ont su faire preuve tout au long des années collège.

Bonnes vacances à tous. Le Principal

Informations pratiques:

- fermeture du collège : le vendredi 12 juillet à 16h
- Ouverture du collège : le mardi 27 août à 9h

Rentrée des classes :

- mardi 3 septembre 2013 : 6ème
- mercredi 4 septembre 2013 : toutes les classes

#### Les parents d'élèves

Partenaire incontournable du collège, l'Association des Parents d'Elèves du Collège Anne Frank (APECAF) participe à l'accompagnement financier et humain des projets. Ce fut le cas dans le cadre des séjours proposés aux élèves (Villandry - 6ème / Espagne - 4ème et 3ème), mais également lors du cross du collège ou bien dans le cadre des actions menées au sein du CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) en finançant la venue des intervenants (2011 : troupe de théâtre ; 2012 : cascadeur ; 2013 : Professeur Joel Paquereau, chef de service du centre du sommeil du CHU de Poitiers).

Ces différentes actions ne sont possibles qu'avec le soutien et l'implication de chacun afin d'être disponibles pour pouvoir récolter des fonds lors de l'opération des paquets de Noël à SUPER U, de la tombola ou de la fête de fin d'année.

Votre présence est aussi importante pour assurer du lien entre les familles et les personnels du collège lors des conseils de classe ou lors des différents instances.

Comptant sur votre présence à nos cotés à la rentrée 2013. Le bureau.

# La S.E.P. - Base de loisirs du Puy d'Anché



#### Parcours ARBR'ANCHE

Parcours acrobatique ouvert du 8 Juillet au 9 août 2013 Créneaux jusqu'à 10 personnes Site du Puy d'Anché Tarif: 16 € / pers. (à partir de 4 pers.: 15 €)

#### Baptême de Plongée

Le 11, 18 et 25 Juillet 2013 Jour de fermeture de la piscine : Jeudi à 11h Tarif : 10 € / pers.



Uniquement sur RÉSERVATION SEP Sauzé-Vaussais au 06 82 83 81 79







# NOUVEAUTÉ 2013

#### STAND UP PADDLE

Activité ouverte du 8 Juillet au 9 août 2013

Créneaux jusqu'à 5 personnes Plan d'eau du Bois Menier Tarif : 16€ / pers. Durée : 1 h

Uniquement sur RÉSERVATION SEP Sauzé-Vaussais au 06 82 83 81 79



Programme,

Grands jeux, découvertes de différents environnements,

activités manuelles et sportives... Des activités tous les jours et pour tous les âges,

Attention: Tarif journée sur les petites vacances uniquement Un programme sera disponible à chaque vacances,



|            |         |                  |           | Les Tarifs | arifs          |         | H                |          | П        |
|------------|---------|------------------|-----------|------------|----------------|---------|------------------|----------|----------|
|            | Alloc   | Allocataires CAF | CAF       |            |                | Allocat | Allocataires MSA | ISA      |          |
|            | Jou     | Journée          | Serr      | Semaine    |                | Jour    | Journée          | Sem      | Semaine  |
|            | Lonfar  | 7 mbnts          | ) en fair | 2 unfluis  |                | I other | 2 entitets       | 1 enfort | 2 emfirm |
| 2F de 0E à | 999     | 300              | 200       |            | Trinche I      | 3,70 €  | 10,40 €          | 216      | 326      |
| 550 €      |         | 100              | 101       | 200        | Tranche 2      | 8,10€   | 15,20 €          | 33 €     | 386      |
| F de 551F  | 00000   | 900              | 100       | -          | Trembe 3       | 10,50€  | 30 €             | 456      | 30 €     |
| 4770 e     | 3000    | 8                | 100       | 900        | Trenche 4      | 11,30 € | 309'12           | 40 €     | 38 €     |
| See aide   | 14,50 € | 28 €             | 359       | 120 €      | Transle 5 et 6 | 14,50 € | 32.0             | 3 59     | 120 €    |
|            |         |                  |           |            |                |         |                  |          |          |

famille retraite services une des deux associations

130 €

e règiement est du d'l'inscription

Semaine

Journée

2 mfants

onfast

















# Jossier annuel A fournir lors de la 1ett inscription : Sauzé Vaussais : école primaire (salle polyvalente) Les boaux de loisirs Accueil

- \* Rohe de renseignement concernant l'enfant,
- L'autorisation parentale,
- \* La fiche sanitaire,
- · Les photocopies des vaccinations,
- N° allocataire CAF ou bons MSA.

# Petites vacances

a participation à l'accuell de loisirs est possible à la journée et à la semaine "inscription est à effectuer à chaque période de vacances.

as enfants doivent être impérativement inscrits avant l'ouverture.

Périodes d'inscription

vacances de printemps : 15/04 au 26/04/13

vocances d'été : 8/07 au 9/08/13

vacances d'hiver : 18/02 au 1/03/13

Dates d'ouvertures

Chef-Boutonne: écoles primaire et maternelle

vacances d'automne : 28/10 au 8/11/13

Les périodes d'inscription sont définies pour chaque vacances Les demandes d'inscriptions en dehars de oes périodes

peuvent être refusées.

sauf sur présentation d'un certificat médical Toute servaine d'inscription sera due,



# /acances d'été

Inscription aux comps (pour la SEP) et à l'accoueil de laisirs est à effectuer loumée entière repos Inclus du lundi ou vendredi.) inscription se foit uniquement à la semaine

- 2 mini-camps pour les 9/12 ans
- 1 mini-camp pour les 7-12 ans

# Jarderie

Avant ou après l'accueil de loisirs de la journée, il vous est proposé un service garderie Hordires: de 8 H d 8 H 45 et de 17 H d 18 H

Tarif: 0,50 € par enfant / par garderie

en même temps. Eté : du 03/08 au 07/06/13 Toussaint : du 8/10 au 24/10/13

Avril: du 26/03 au 11/04/13 Ferrier : du 29/01 au 14/02/13 DATES D'INSCRIPTION

> INSCRIPTIONS et RENSEGNEMENTS sep.basedeloisirs@uahoo.fr 79190 Sauzé - Vaussais Tél.: 05 49 29 87 63 12 Place de la Mairie 06 82 83 81 79

7 rue de l'Hôtel de Ville 79110 Chef - Boutonne Tel.: 05 49 27 90 13 animajocie@orange.fr ANIM' A LA CLÉ www.sepaguzavausagis.fr

#### Club Détente et Création



Le 1<sup>er</sup> week-end d'avril, notre club de broderie, Détente et Création organisait la 3ème édition de son grand salon "Fils en Folie" de créatrices de broderie; pas moins de 34 créatrices de la France entière et même une venue d'Italie avaient répondu présentes à notre invitation.

Cette année encore, le public très nombreux, (nous avons comptabilisé plus de 1.400 entrées), a pu admirer toutes les nouvelles créations des artistes brodeuses : ouvrages aux points comptés, hardanger , broderie au ruban, jours d'angles, frivolité, dentelle , broderie suisse, tapisserie au point sans oublier de magnifiques fils, toiles, boutons... et auxquelles s'étaient joint à cette occasion des créatrices de bijoux, sacs, chapeaux, abat-jour, ours et poupées de collection ainsi qu'un brodeur de point de Bayeux et un sculpteur sur bois du Queyras, un plaisir sans cesse renouvelé pour les amateurs de beaux travaux.

Cependant si cette manifestation remporte un tel succès, elle nécessite une grande préparation ; tout d'abord de la part de la présidente Sylvie, qui fait un énorme travail afin de recruter tous les exposants et prévoir toute l'organisation, aidée au mieux par tous les membres du club ; mais aussi il faut remercier tous les soutiens extérieurs car sans eux ce salon ne pourrait pas avoir lieu, la municipalité qui offre la salle, son matériel, son personnel aimable et complaisant pour l'installation des tables et des grilles, et l'aide au ménage; le joli décor, grâce aux fleurs de Laurence de Crocus Fleurs ; les sponsors toujours généreux ; cette année les créatrices ont pu bénéficier de l'aide d'adhérents de la société de pêche qui ont participé au transport de tout leur matériel; nous n'oublions pas aussi les membres des clubs de broderie de Lezav et Civrav pour leur présence efficace, la présentation de leurs ouvrages et leur fabrication de gâteaux et bien sûr tous nos jeunes et moins jeunes bénévoles, venus parfois de loin, qui se sont dépensés sans compter pour de multiples tâches et servir sans relâche pizzas, croque-monsieur, café, gâteaux... durant ces deux journées ; un dernier merci pour le Comité des Fêtes qui, très gentiment nous a prêté sa grande cafetière, article indispensable pour servir une abondance de tasses de café !!!







Ne dit-on pas que l'Union fait la Force ? notre Salon en est la preuve et la récompense est, qu'avec ses nombreux exposants venus des quatre coins de l'hexagone et son millier et plus de visiteurs, il fait rayonner le nom de Sauzé-Vaussais dans la France entière. Pour cela, un grand merci à tous.

Pour information, les réunions de notre club ont lieu chaque semaine les lundis et jeudis en alternance de14h à 17h, nous serions heureuses d'accueillir de nouvelles adhérentes de tous âges qui nous apporteraient des idées neuves et innovantes ; des horaires pourraient être aménagés en fonction des heures de disponibilité.

N'hésitez pas à venir frapper à la porte de notre salle située à côté du collège, ou bien contacter Sylvie au 05 49 07 64 40. Le Club Détente et Création

### **Gym Volontaire**

C'est une association qui se porte plutôt bien puisque nous comptons encore cette année une trentaine d'adhérents . Depuis quelques années, afin de répondre au mieux à la demande, la gym volontaire compte deux groupes .

Deux animatrices animent ces groupes chaque semaine dans les villages du canton de Sauzé- vaussais. Le lundi à 20h ou 20h30 selon la saison.

Isabelle Girard anime une séance à Mairé-L'Evescault, dans la salle du foyer rural, le jeudi soir à 20h30 et en fait une autre à Caunay dans la salle des anciennes écoles. Marie-Jo Rivault pour sa part continue à animer une séance à Sauzé-Vaussais le jeudi de 18h à 19h dans la salle se situant à l'étage de la Maison des Jeunes.



L'activité débute aux environs du 15 septembre pour se terminer fin Juin. Nous serions évidemment très heureux d'accueillir de nouvelles recrues sur les différents sites.

Marie-Line Barillot



# Comité des Fêtes Pendant l'été le comité des fêtes se mobilise !

Sous la présidence de Bernard Bouton, l'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée le 5 février, pour effectuer le bilan moral et financier de l'année écoulée et pour mettre au point les animations 2013.

#### Composition du bureau

Président : Bernard Bouton Vice-président : Christian Lavie Secrétaire : Michèle Bouton trésorière : Marie-France Eprinchard Trésorier adjoint : Jean-paul Billaudeau

Membres: Raymonde Gacquer, Nicolas Marot, Jean-Paul Billaudeau, Philippe Clouzeau et Jean-Claude Cousin

#### Dates des manifestations à retenir

• Dimanche 7 juillet

Fête des peintres, concert avec l'orchestre de cuivres Just Brass 79, pique-nique et petit feu d'artifice

• La 1ère manifestation se tiendra le dimanche 7 juillet au Puy d'Anché avec la 11ème fête des peintres. Durant cette journée, les artistes pourront s'inspirer comme d'habitude d'un paysage, d'un petit patrimoine communal ou tout autre lieu qu'ils pourront découvrir en posant leur chevalet. Il est ouvert à tous et toutes les techniques sont autorisées, huile, acrylique, aquarelle ou dessin. L'accueil se fera dès 7h30 et la fin du concours est prévue à17h. Le jury proclamera les résultats vers 18h30. Ils seront suivis d'un vin d'honneur. Ensuite et c'est une nouveauté cette année, l'orchestre de cuivre Just Brass 79 du foyer civil de Limalonges se mettra en place à 19h pour un concert d'environ 1h. La soirée se terminera avec un pique-nique tiré du sac pour tous ceux qui veulent attendre le feu d'artifice offert par l'entreprise Fournié.

#### • Dimanche 11 août

#### Brocante et vide greniers.

La traditionnelle foire à la brocante aura lieu le dimanche 11 août toute la journée. L'accueil des exposants se fera à partir de 5h. 2 €/ml, sans réservation. Restauration sur place et buvette comme d'habitude. Le soleil sera peut-être au rendez-vous cette année.

#### Vendredi 30 août

#### Marché des producteurs locaux

Le comité des fêtes prend toujours en charge, l'organisation du marché des producteurs en partenariat avec la commune. Attention, il aura lieu cette année le vendredi 30 aout, jour de la foire aux melons. Les exposants seront au rendezvous, place de la mairie à partir de 18 h 00 et vous pourrez aller à leur rencontre et acheter les produits du terroir pour les déguster tranquillement autour des tables mises à disposition (se munir de couverts). L'animation est confiée à Jean-Pierre Ragonnaud et Martine donnera un petit cours de zumba pendant 1 h 00.

#### Vendredi 20 septembre

#### Concert avec Jean-Claude Borelly en l'église de Sauzé.

Il aura lieu à 20h30. La durée du spectacle sera de deux fois 1h. L'entrée est fixée à 25 € et les billets seront en vente prochainement à la mairie, à la librairie de la tour et à la boulangerie Daout.



Note : cette année nous ne prévoyons pas de repas pour le jour du 14 juillet. Les sauzéens n'ont pas l'air intéressé par cette rencontre. N'hésitez pas à nous faire savoir si vous le regrettez ou non. Nous vous souhaitons un bel été avec le comité des fêtes. Si des personnes sont intéressées pour nous rejoindre, merci de me contacter.

Le Président, Bernard Bouton.





Courrier de l'Ouest - MF Eprincha

### Association Pêche

Pêche de nuit de la carpe du samedi 29 juin 9h au dimanche 30 juin 9h au plan d'eau de Sauzé-Vaussais.

Loto le 27 octobre 14h30 salle socio-culturelle de Sauzé-Vaussais. Assemblée générale : vendredi 22 novembre 20h30 salle des activités.

M. Richard, Président.



## Association des accidentés de la vie



POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS SÛRE PLUS JUSTE PLUS SOLIDAIRE

#### Section de Sauzé-Vaussais

Président : Bonnet Jean-Claude Président-Adjoint : Landais Philippe Trésorier : Cluseau Jean-Pierre Trésorier-Adjoint : Denibeau Jean-Paul



Membres du Conseil d'Administration :

Alleau Robert, Bonnet Jean-Claude, Cluseau Jean-Pierre, Ripaud Pierre, Ripaud Pierrette, Denibeau Jean-Paul, Gagnaire Marc, Landais Philippe, Mercier Daniel, Valette Raymond.

La section du canton de Sauzé-Vaussais composée de 13 communes comprend 66 adhérents. Le Président Jean-Claude Bonnet (*Tél. 05 49 07 65 20*) et son Trésorier (*Tél. 05 40 07 22 80*) sont à la disposition de toutes les personnes pour différents renseignements concernant la démarche pour adhérer à la FNATH et comment peut-on défendre vos droits auprès des institutions.

#### LA FNATH, une association qui se mobilise.

#### **AUPRÈS DES INSTITUTIONS POUR...**

- Augmenter le niveau des ressources des indemnisations et leur revalorisation pour garantir le mantien du pouvoir d'achat.
- Privilégier la prévention et l'éducation sanitaire
- Reconnaître à toutes les victimes du travail le droit à la réparation intégrale de tous les préjudices
- Accélérer la reconnaissance de nouvelles maladies professionnelles
- Favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- Prévenir l'ensemble des risques pour la santé
- Obtenir la retraite anticipée pour toutes les personnes handicapées, malades et accidentés
- Amplifier la prévention et la sécurité routière

#### **AUPRÈS DES ADHÉRENTS POUR LES...**

- Accueillir et les écouter
- Informer sur leurs droits
- Accompagner dans leurs démarches administratives
- Défendre et assister devant les tribunaux
- Aider à trouver ou retrouver un emploi
- Soutenir dans leur vie quotidienne

# 15.000 Bénévoles et professionnels

#### Osez Sauzé!



Programme 2013:

- Concours photos pour amateurs, thème les 4 saisons : Inscriptions du 1<sup>er</sup> mai au 15 août 2013
- sur le site osezsauzevaussais,

- par téléphone à l'hôtel Restaurant le Clovis. Remise de prix le 25 août à la salle du Grand Puits
- Marché de Noël le 6 décembre 2013.

# Don du sang

Le sang est universel et n'a pas de frontière.

Venez nombreux pour donner votre sang à Sauzé Vaussais :

- le jeudi 12 septembre 2013 de 13 h 30 à 19 h 30
- le jeudi 14 novembre 2013 de 13 h 30 à 19 h 30.

L'amicale est, par ailleurs, toujours prête à accueillir de nouveaux bénévoles : alors venez nous rejoindre afin de pérenniser les actions de l'association.

Grégory Diguet. Président.





# Compagnie de La Tour

Il est possible que les amis de la Compagnie de la Tour soient inquiets de constater qu'une deuxième saison s'achève sans qu'il n'y ai eu de spectacle à Sauzé. Dans le précédent numéro, nous avions annoncé que nous présenterions, en Avril, une pièce de notre création. Ce projet était peut être un peu trop ambitieux, car c'est un travail qui demande beaucoup d'applications et d'implications pour offrir un théâtre de qualité. Cependant, ne cessant pas de remettre l'ouvrage sur le métier, nous avons bon espoir de nous produire à l'occasion de la rencontre : "Théâtre Entre Voisins" qui sera organisé le 23 et 24 Novembre cette année, à Sauzé-Vaussais. Nous comptons sur votre fidélité pour venir nous soutenir, car sans vous Amis



Spectateurs, il n'y aurait pas de spectacle. Le président de la Compagnie de la Tour, André-Gilles RAYNAUD

# Les Jeunes Sauzéens

Tous les ans, vous êtes nombreux à être présents pour les jeux inter communes et nous vous en remercions. Pour nous, c'est un plaisir d'organiser chaque année cette festivité, qui se déroule dans la joie et la bonne humeur. Pour la 12 ème édition, nous vous attendons le Vendredi 23 aout, pour la première demi-finale pendant laquelle s'affronteront les équipes suivantes : Chef Boutonne, Mairé L'Evescault, Caunay et Melleran-Gournay-Loizé, mais aussi le samedi 24 août pour la deuxième demi-finale, où Limalonges, Sauzé-Vaussais, Les Alleuds et La Chapelle Pouilloux seront présents. Le samedi 31 août aura lieu un repas à 19 h, suivi de la grande finale au cours de laquelle Chef-Boutonne, gagnant 2012 remettra son titre en jeu, puis nous vous proposons comme tous les ans, un feu d'artifice. Nous vous attendons de pied ferme et toujours plus nombreux!

Les Jeunes Sauzéens



# Association Solidarité Tiers-Monde (ASTM)

La collecte des papiers continue de mobiliser jeunes et adultes

Pour la 34<sup>ème</sup> année consécutive, durant les vacances scolaires de printemps, l'Association Solidarité Tiers Monde (ASTM) de Sauzé-Vaussais a mobilisé plus de 100 personnes pour sa collecte des papiers au profit de projets de développement en Afrique.



Exceptionnellement pour ce printemps 2013 humide et froid, la semaine du 15 au 20 avril nous a offert du soleil et de la chaleur ! Cela a bien facilité le travail des bénévoles. Sur l'ensemble du secteur nous avons compté la participation de 45 jeunes à cette collecte, dont une dizaine venant de la MCJ (Maison Communale des Jeunes). Ces derniers étaient accompagnés de leurs éducateurs volontaires et actifs, Katia et Frédéric. Pour les adultes, lorsque nous prenons en compte l'ensemble des services, des tâches à accomplir avant et durant la collecte, nous totalisons plus de 50 personnes sur le canton. Rappelons que dans les tâches et services il y a les repas offerts aux bénévoles durant la semaine de la collecte (jusqu'à 45 couverts le midi).

Tout un soutien logistique est apporté pour cette collecte et la Mairie de Sauzé-Vaussais est au premier rang de cette participation avec notamment le prêt d'un fourgon, celui aussi d'un ou deux minibus confiés à la MCJ.

Par ailleurs, le prêtre et la communauté chrétienne permettent de leur côté à l'ASTM de disposer d'une salle de réunion pour les repas.

Merci donc à tous ceux et celles qui ont soutenu ainsi d'une façon ou d'une autre notre action solidaire de la collecte.

Quel résultat obtenu? Avec les 8 bennes que nous avons chargées à Sauzé-Vaussais et à Theil nous avons totalisé **73 tonnes de papiers triés**. C'est 15 tonnes de moins qu'en 2012.

Le produit de la vente de ces papiers (4.000 €) va permettre toutefois à l'Association Solidarité Tiers-Monde de continuer son soutien financier à des projets de formation et développement rural dans un ou deux pays africain. Un projet est actuellement à l'étude au Cameroun.

Albert Lepesant, M.-F. Eprinchard.

# Division des Jeunes Sapeurs Pompiers de Sauzé-Vaussais

Kevin Meunier et Corentin Vezien ont été reçu au brevet suite à quatre années de formation et Ils font désormais partis de l'équipe des SAPEURS-POMPIERS.

Les autres J.S.P. ont passé une évaluation le 8 juin

2013 lors du rassemblement départemental à Moncoutant. En juin 2014, le rassemblement aura lieu à Sauzé-Vaussais et il regroupera près de 300 jeunes.

Martial Babin. Responsable des J.S.P

#### Avec les anciens de la Résistance

Malgré ses déboires, le handicap ou la disparition de certains de ses membres, telle que celle de son Président d'honneur Louis NIEUIL, le 10 avril dernier, le Comité de Sauzé-Vaussais de l' Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) est toujours fidèle à son devoir de mémoire.

Il ne faut pas oublier que désormais, le plus jeune ancien résistant est âgé de 87 ans. Néanmoins avec ses ami(e)s de la Résistance, le comité est toujours en action et toujours présent avec ses 2 drapeaux, aux diverses cérémonies commémoratives dans le Sud-Vienne, Nord Charente et Sud Deux Sèvres. Comme d'habitude, il organisera en collaboration avec la Commune, le troisième dimanche d'octobre, soit le 20 octobre 2013, la 25<sup>ème</sup> journée de la Résistance et le 68ème anniversaire de la victoire sur le nazisme.

Cette année, cette cérémonie commémorative sera marquée par le 70<sup>ème</sup> anniversaire du Comité National de la Résistance (*C.N.R.*) dont le 1<sup>er</sup> Président fut Jean Moulin. La partie littéraire sera encore dirigée par Audrey Gadioux, élève de la Faculté de psychologie de Poitiers, par ailleurs, petite fille d'Armand







Gadioux de Montalembert, un des responsables du groupe "Jean Paul", avec la participation d'élèves du Collège Anne Frank. Comme toujours, la Musique Départementale des Sapeurs Pompiers sera présente, ainsi que de nombreuses personnalités civiles et militaires.

M. René Auvin A.N.A.C.R. Comité de Sauzé-Vaussais Tél. 05 49 07 60 09

#### 1588ème Section - Sauzé-Vaussais

#### La médaille militaire

La médaille militaire est incontestablement la plus belle décoration française. Non hiérarchisée, ne comportant ni grade, ni degré, elle est attribuée aux militaires non officiers de toutes armes. Elle fut instituée en 1852 par le prince

Louis Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III, en écho à la création par Napoléon ler, 50 ans auparavant, de la Légion d'honneur, concédée, elle, aux seuls officiers. Depuis lors, elle pend sur la poitrine d'hommes, de femmes et d'enfants, comme autant d'exploits insoupçonnables que la nature humaine révèle dans des circonstances exceptionnelles. Elle décore drapeaux et emblèmes et honore parfois l'insolite.

22 janvier 1852, Palais des Tuileries. Louis Napoléon Bonaparte, encore président de la République, signe le décret de création d'une nouvelle décoration destinée à récompenser les soldats et sous-officiers de l'armée de terre et de mer. Le décret du 29 février en fixe les caractéristiques essentielles. La médaille, d'un diamètre de 28 millimètres, sera en argent et portera sur l'avers l'effigie de Louis Napoléon, avec son nom pour exergue, et sur le revers, dans l'intérieur du médaillon, la devise "Valeur et Discipline". Le décret précise qu'elle sera surmontée d'un aigle. Le ruban, quant à lui, est directement inspiré de la Couronne de Fer imaginée par Napoléon ler après qu'il ait été couronné roi d'Italie. 22 mars 1852, face au Carrousel du Louvre, première remise de médailles militaires. Le général Canrobert commande la cérémonie et présente les troupes (6.000 hommes) au prince président, lequel arbore lui-même l'insigne qui ornera bientôt la poitrine des braves, figés au garde-à-vous, auxquels il s'adresse ainsi:

"Soldats, combien de fois ai-je regretté de voir des soldats et des sous-officiers rentrer dans leurs foyers sans récompense, quoique, par la durée de leurs services, par des blessures, par des actions dignes d'éloges, ils eussent mérité un témoignage de satisfaction de la patrie ! C'est pour le leur accorder que j'ai institué cette médaille. Elle assurera 100 francs de rente viagère. C'est peu, certainement, mais ce qui est beaucoup, c'est le ruban

que vous porterez sur la poitrine et qui dira à vos camarades, à vos familles, à vos concitoyens que celui qui la porte est un brave...". Puis, après un roulement de tambour, Louis Napoléon remet la toute première médaille militaire à Jean-François Forgues, sergent du 72e de ligne, qui inaugure les registres du ministère de la Guerre dans les colonnes duquel on peut

lire "Services 9 ans, campagnes 9 ans. S'est distingué pendant les événements de décembre. Trois fois engagé". Au cours de la cérémonie, 47 autres médailles seront attribuées. Le dernier récipiendaire sera le canonnier Pointurier (16 ans de services, 8 ans de campagnes).

Le 10 mai suivant, une seconde cérémonie du même ordre rassemble cette fois 800.000 hommes et 100 bouches à feu sur le Champ de Mars. Au cours de cette manifestation de grande ampleur, 1705 soldats et sous-officiers seront mis

à l'honneur, dans le cadre d'une large promotion (262 cavaliers, 200 artilleurs et soldats du génie, 313 gendarmes, 864 fantassins et 66 hommes de divers corps). Enfin, le 13 juin, la concession du ruban vert et jaune est étendue, par exception, aux maréchaux de France

et aux officiers généraux ayant rempli les fonctions de ministre ou exercé des commandements en chef. C'est ainsi que Louis Napoléon Bonaparte décerne la médaille militaire aux comtes Honoré Reille (1755-1860) et Jean-Baptiste Vaillant (1790-1872). Le premier participa notamment aux batailles de Iéna, Friedland et Wagram. Il fit partie de cette talentueuse génération venue remplacer, sur la fin de l'Empire, celle, fatiguée, des héros de la Grande Armée et de la République. Il avait été nommé maréchal de France le 17 septembre 1847. Pour l'anecdote, notons qu'il repose au cimetière du Père Lachaise sous le même monument que le maréchal Masséna, dont il avait épousé la fille, Victoire. Le second fut ministre de la Guerre, ministre de la Maison de l'Empereur de 1860 à 1870. Il était maréchal de France depuis 1851.

À partir de ce printemps 1852, l'histoire de la médaille militaire se confond avec l'histoire militaire et politique de la France. Après l'échec contre la Prusse, Napoléon III et l'aigle impérial disparaissent de la médaille, respectivement remplacés par Cérès, un trophée d'armes et la mention "1870". En 1951, une nouvelle modification intervient. L'année 1870 connotant davantage la défaite que l'idée républicaine, elle est remplacée par une étoile.

Notre propos n'est pas de dresser la liste d'autant de médaillés et de médaillées militaires que d'actes de bravoure. Notre survol ne serait cependant pas complet si nous passions outre les enfants, ces benjamins des conflits qui ont dédié leur jeunesse au combat. Pour illustrer leur lumineuse participation, citons ce jeune Marseillais, Désiré Bianco. Il a 13 ans en 1915 lorsqu'il parvient à se mêler à un détachement du 6e régiment de hussards et à gagner le front de la Meuse. Découvert, il sera rendu à sa famille, avant de récidiver de façon tout aussi infructueuse. Il embarque finalement depuis Toulon à destination des Dardanelles, aux côtés du 58e régiment d'infanterie coloniale. Son intrépidité et sa hardiesse auront raison de lui. Malgré la protection et les exhortations à la prudence de ses supérieurs, il tombera au champ d'honneur le 8 mai 1915, sabre au poing.

Décorer un drapeau est sans nul doute un geste hautement symbolique qui couvre d'honneur tout un régiment et exacerbe sa fierté. Il n'est plus question de gratitude à l'égard d'actes isolés mais de la reconnaissance d'une magistrale collaboration humaine. Alors que 73 emblèmes des armées sont ornés de la Légion d'honneur, 10 seulement le sont de la médaille militaire - décorés de 1918 à 2002. Il en va des emblèmes régimentaires comme des généraux, la médaille militaire représente bien la mention absolue. Le drapeau des bataillons de chasseurs fut le premier à recevoir cet honneur, en récompense de la prise, par le 1er bataillon de chasseurs à pied, du premier drapeau ennemi - celui du 132ème régiment de Landwehr - le 15 août 1914 à Saint-Blaise (Alsace). Il fut arraché par le sergent Foulfon et solennellement exposé au balcon du ministère de la Guerre, à Paris. Dans d'autres circonstances, et plus proche de nous, la médaille militaire a été épinglée sur les drapeaux de l'École de gendarmerie de Chaumont, de l'École nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent-L'École, de celle de formation des sous-officiers de l'armée de l'air de Rochefort et du Centre d'instruction de Saint-Mandrier des mains du président de la République, Jacques Chirac, le 5 février 2002, à l'occasion du 150ème anniversaire de la création de l'insigne napoléonien.

Étonnants, insolites, invraisemblables, tels sont certains faits qui jalonnent le parcours historique de la médaille militaire. Arrêtons-nous quelques instants sur ces événements singuliers.

S'inscrivant toujours au répertoire de l'étonnant, citons encore Madame Tuvache (134ème section de Troyes). Elle a 84 ans lorsqu'elle reçoit la médaille militaire. Nous sommes en 1927 et, au plus profond de ses souvenirs, cette ancienne cantinière de l'armée française n'a rien oublié de sa participation aux campagnes d'Italie et du Mexique, de sa présence lors de la bataille de Camerone, de sa détention lors du conflit contre la Prusse.

Autre phénomène historique, Marguerite Coragliotti, téléphoniste grièvement blessée en 1918, seule et unique médaillée militaire de la Grande Guerre. De nos jours, la médaille militaire tend davantage à honorer le dévouement à la collectivité que les mérites propres aux conflits armés. Il reste qu'elle occupe toujours une place à part. Aujourd'hui, tous les citoyens ont eu à connaître les services rendus par la gendarmerie, les militaires et les sapeurs pompiers. Troisième décoration française dans l'ordre de préséance, elle se porte immédiatement après l'ordre national de la Légion d'honneur, l'ordre national de la Libération, et devant l'ordre national du Mérite. Chaque année, quelque 3.500 médailles militaires sont attribuées par décision de la Grande Chancellerie. Chaque année, ce sont plusieurs nouveaux décorés qui viennent rejoindre la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire.

La section 1588 de Sauzé-Vaussais tout comme la Société Nationale propose à ses membres :

- De resserrer les liens de solidarité et de camaraderie, d'assurer la défense de l'honneur, de la dignité et de la valeur de cette décoration.
- De leur procurer le concours moral et matériel dont ils peuvent avoir besoin.
- De les aider dans la défense de leurs droits d'anciens combattants et de victimes de guerre ou de conflit.
- De faire bénéficier ses membres participants et leurs familles des avantages de l'association de l'orphelinat et des œuvres.
- D'accorder à ses membres participants des secours exceptionnels pour besoins urgents.

Le département des Deux Sèvres, un des quatre qui forment la région Poitou-Charentes, possède 12 sections de Médaillés Militaires.

En plus de son rôle d'entraide et de solidarité, notre section se doit de participer aux cérémonies du SOUVENIR, en hommages à nos anciens, doit perpétuer le DEVOIR DE MEMOIRE et le transmettre à nos concitoyens, principalement aux jeunes générations qui ne connaissent pas et heureusement le prix de la liberté chèrement acquise par leurs aïeuls au cours des différents conflits passés. Notre présence avec drapeau et délégation est une obligation aux obsèques de nos camarades qui disparaissent.

Le Comité de la section se réunit chaque fois qu'un événement le nécessite, en principe, une assemblée générale annuelle a lieu le premier trimestre.

Pour sa part la section de Sauzé-Vaussais, compte à ce jour 34 adhérents ou membres : médaillés, dames d'entraide, associés.

Président : Didier Boisson Vice-Président : Gérard Cluzeau Secrétaire trésorier : Clément Morinière

Porte-drapeau : Michel Aimard, Albert Pairault, Maurice Vallette, Jacques Vallet.

Didier Boisson



# Mémento

#### La Mairie

Tél.: 05 49 07 60 53

Lundi, Mardi: 9h-12h / 14h-17h,

Mercredi: 9h-12h,

Jeudi et Vendredi: 9h-12h / 14h-17h,

Samedi: 9h-12h

E-mail: mairie.sauzevaussais@cegetel.net Site internet: www.mairie-sauze-vaussais.fr

#### **Conciliateur de justice**

(sur RDV à la Mairie) Mme PARNAUDEAU Elisabeth Tél. 06 75 47 15 25 M. FAURE René Tél. 06 82 42 28 59

#### Communauté de Communes du Cœur du Poitou

Hôtel de ville - BP 29 79110 - Chef-Boutonne Tél.: 05 49 29 83 93 Fax: 05 49 29 91 35

E-mail: coeurdupoitou@paysmellois.org

Président : M. REDIEN Claude

#### Numéros utiles

Centre Médico-Social, Assistante Sociale sur RDV: 05 49 27 02 28

Foyer Logement et Service d'Aide Ménagère à Domicile : 05 49 07 71 69 Syndicat d'eau: 05 49 07 78 46

D.D.E.: 05 49 07 61 32

Collège Anne Frank: 05 49 07 61 16 Gendarmerie: 05 49 07 60 03 Groupe Médical: 05 49 07 60 60 Infirmières et infirmier ou CMS

Ecole Maternelle: 05 49 07 66 47

Ecole Primaire: 05 49 07 60 17

(du lundi au vendredi de 8h à 8h30): 05 49 07 61 51

Gymnase intercommunal: 05 49 07 69 25

La Poste: 05 49 07 61 01 Pompier Centre Secours: 18 Office de Tourisme: 05 49 29 15 10

Trésorerie: 05 49 07 60 51

#### **Autres Permanences**

#### Mairie

Mission Locale ...... mardi journée sur RDV, jeudi AM sur RDV

- Conseiller Général M. Dorick Barillot ..... samedi de 11h à 12h
- Association Intermédiaire.. Lundi AM sur RDV, Jeudi M sans RDV
- CCAS...... horaires Mairie
- Passeport biométrique ...... Horaires de la Mairie et ...... samedi uniquementsur RDV

#### **Bibliothèque Municipale**

Tél.: 05 49 07 38 93

Prêt de livres et de CD, horaires d'ouverture :

Mercredi......9h30-12h et 14h-18h30 Jeudi......9h30-12h et 14h-17h30

Samedi (une semaine sur deux, les semaines impaires)...10h-12h

#### Cinéma chez nous

Responsable : SEP...... Le vendredi toutes les 2 semaines à la Mairie

#### Pôle Environnement à Sauzé-Vaussais

20 rue Treille Bourgeau - 79190 Sauzé-Vaussais Tél.: 05 49 07 78 42 - Portable: 06 77 83 48 33

Lundi et Mardi...... 8h30-12h30 et 13h30-17h Jeudi et Vendredi ...... 8h30-12h30

#### **Gendarmerie Nationale**

Les jours et horaires d'ouverture sont : Du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-19h Le dimanche et les jours fériés : 9h-12h et 15h-18h En cas d'urgence, 24h/24 et 7j./7 :

#### Faites le 17



